

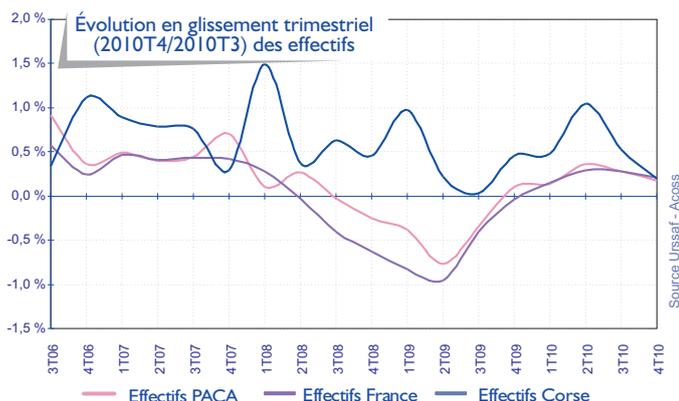


L'emploi retrouve le chemin de la croissance au cours de l'année 2010, avec un rythme de progression stable sur l'année, de l'ordre de 0,2 % en PACA et au plan national. La Corse, moins impactée par la crise, s'affiche encore comme la région la mieux orientée en 2010, malgré un petit ralentissement fin 2010.

Les effets de la crise perdurent dans le commerce, la construction et l'économie tertiaire. La croissance de l'emploi provient principalement du secteur de l'intérim. Elle bénéficie également de la vigueur du secteur de l'hôtellerie et la restauration. Fait inhabituel, l'industrie enregistre des créations d'emplois dans le Sud-Est ce trimestre.

Une croissance à un rythme de nouveau régulier

La reprise de l'activité entamée depuis fin 2009 sur le front de l'emploi se poursuit au 4^e trimestre 2010, à un rythme désormais régulier au plan national et en PACA (+0,2 %). Habituellement plus dynamique, la Corse affiche fin décembre des taux de croissance comparables à la métropole et au Sud-Est, situation inédite depuis trois ans. Sur un an, elle reste la région la mieux orientée (+2,2 %), PACA évoluant comme la France à un taux inférieur à 1 %.



L'intérim reste avec le secteur Hôtels, Cafés, Restaurants les moteurs de la croissance

Structure et glissement trimestriel des effectifs par branche d'activité en PACA

Structure et glissement trimestriel des effectifs par branche d'activité en Corse

0,2 %	11,9 %	Industrie	8,3 %	1,0 %
0,0 %	8,7 %	Construction	15,7 %	0,5 %
0,0 %	18,7 %	Commerce	21,3 %	-1,0 %
0,8 %	8,3 %	HCR	13,3 %	3,1 %
0,1 %	49,4 %	Autres services	41,4 %	0,1 %
3,6 %	3,0 %	Interim		

Source Urssaf - Accos

Dans le Sud-Est de la France comme ailleurs, la croissance de l'emploi provient principalement du secteur de l'intérim (+3,6 %). Elle est également stimulée par le dynamisme de la branche Hôtels, Cafés, Restaurants (+0,8 % en PACA et +3,1 % en Corse). Fait singulier en France, l'industrie renoue avec une croissance des effectifs. Inversement, le commerce reste en vigilance avec des pertes d'emplois en Corse et un maintien en PACA. La construction et les services ne soutiennent que faiblement l'économie des deux régions.

Les Hautes-Alpes, le Var et le Vaucluse les plus dynamiques en PACA

Le Sud-Est affiche des croissances de l'emploi contrastées. Au 4^e trimestre, les Alpes-de-Hte-Provence perdent des emplois (-0,4 %). Les Hautes-Alpes s'affichent comme le département le mieux orienté (+0,7 % sur un trimestre). La Haute-Corse, le Var et le Vaucluse arrivent ensuite, avec un taux de croissance de l'ordre de +0,3 %. La progression de l'emploi dans les deux plus gros départements et en Corse-du-Sud est plus modérée (+0,1 %).

La croissance de la masse salariale est dynamique. Echappe à ce constat la Corse-du-Sud, qui combine une faible progression des effectifs et un repli du salaire moyen par tête (SMPT). Ailleurs, le SMPT évolue entre 0 % (06) et 0,9 % (04).

Niveaux et évolutions départementaux	Effectifs			Masses salariales		Salaire Moyen Par Tête (mensuel)	
	milliers	Structure	Evol 4T10/3T10	millions d'euros	Evol 4T10/3T10	euros	Evol 4T10/3T10
04 Alpes-de-Haute-Provence	32,5	2,5 %	-0,4 %	178,3	0,7 %	1 825 €	0,9 %
05 Hautes-Alpes	33,7	2,6 %	0,7 %	178,4	0,7 %	1 772 €	0,5 %
06 Alpes-Maritimes	301,7	23,5 %	0,1 %	2 045,2	0,3 %	2 261 €	0,0 %
13 Bouches-du-Rhône	570,1	44,5 %	0,1 %	3 840,8	0,5 %	2 247 €	0,4 %
83 Var	207,1	16,2 %	0,3 %	1 170,1	0,6 %	1 886 €	0,1 %
84 Vaucluse	136,2	10,6 %	0,3 %	782,6	0,6 %	1 918 €	0,2 %
PACA	1 281,3	100 %	0,2 %	8 193,8	0,4 %	2 134 €	0,2 %
2A Corse du Sud	37,2	50,4 %	0,1 %	210,9	-0,3 %	1 891 €	-0,6 %
2B Haute-Corse	36,6	49,6 %	0,3 %	201,3	0,8 %	1 838 €	0,4 %
Corse	73,7	100 %	0,2 %	412,6	0,4 %	1 867 €	0,0 %
France (hors Ile de France)	13 327	-	0,2 %	82 699,8	0,6 %	2 071 €	0,3 %
France	17 811	-	0,2 %	122 231	0,6 %	2 290 €	0,3 %

Données CVS - T4 2010

Source Urssaf - Accos

Sommaire

- L'emploi en Provence - Alpes - Côte-d'Azur et Corse (PACA-C)
- L'emploi par département
- L'emploi par activité
- L'évolution par zone d'emploi

Directeur de la publication

Christine COUDERC

Comité de rédaction
Sylvaine CORTIAL
Fabienne MODICA-LUCI
Svetlana ROGANOVA
Jean-Marc TAMAYO
statisticiens.pacac@urssaf.fr

Réalisation
Françoise SANCHINI
Richard LE MONNIER

Dépôt légal juin 2005
IS2SN 1775-017
Date de parution
mars 2011

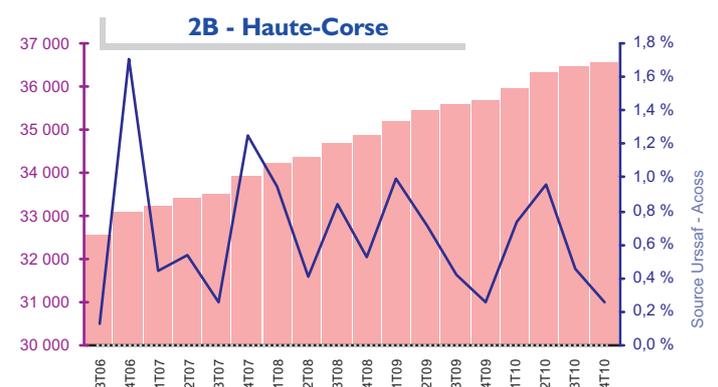
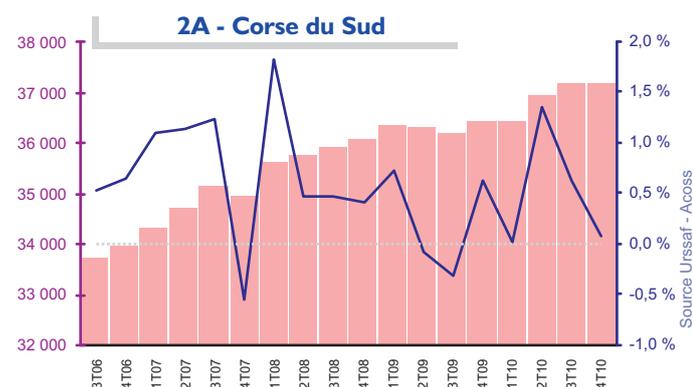
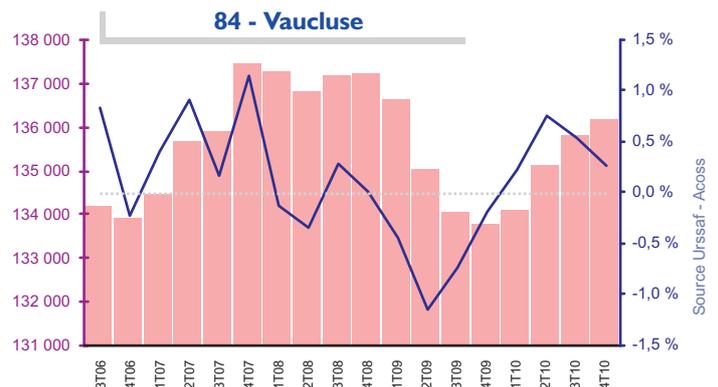
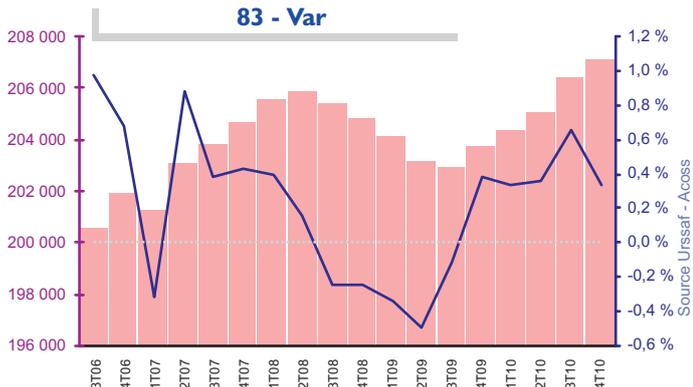
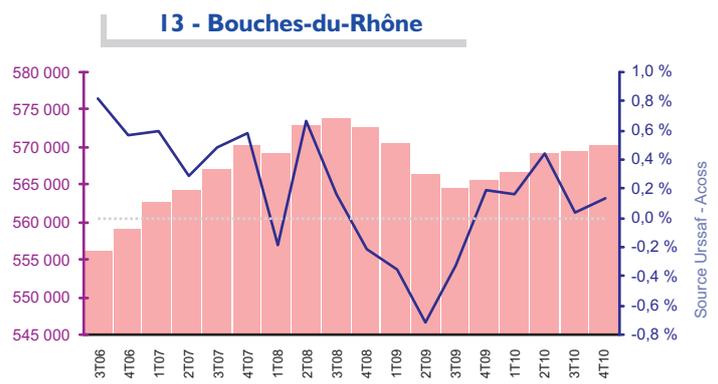
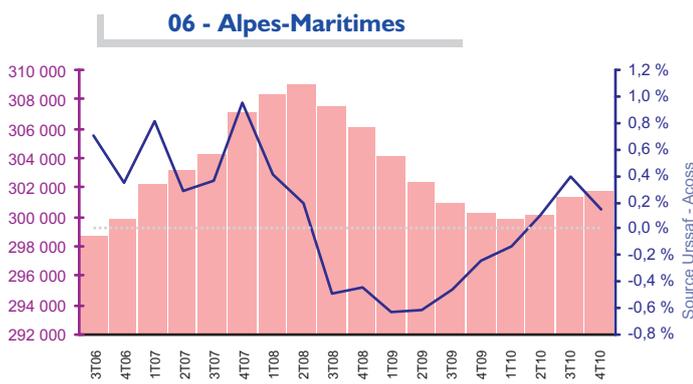
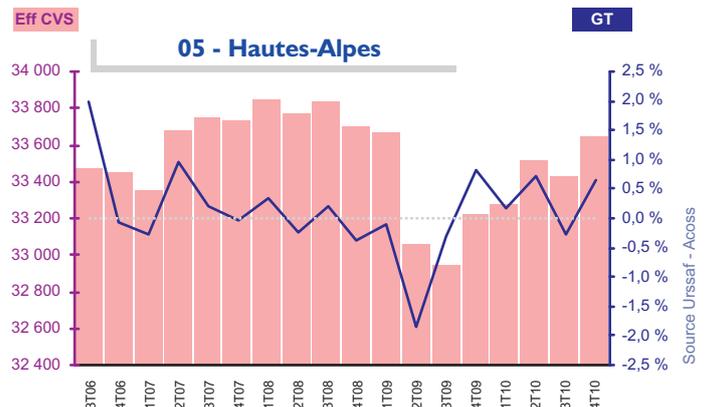
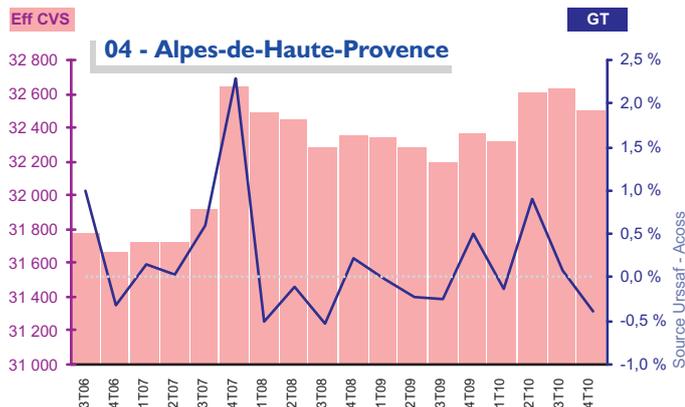
L'évolution de l'emploi dans les départements

La reprise moins ressentie dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes

Les Alpes-de-Haute-Provence sont en vigilance fin 2010. Les bons résultats du 2nd trimestre leur permettent cependant de progresser de 0,4 % sur l'année. La faible croissance trimestrielle des Alpes-Maritimes rend également ce département peu dynamique sur un an (+0,5 %). Malgré un 3^e trimestre difficile, l'emploi dans les Hautes-Alpes croît de +1,3 % sur l'année 2010.

Sur PACA, le Vaucluse et le Var sont les départements les mieux orientés. A eux deux, ils créent sur un an autant d'emplois (5 800) que les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône réunies.

Les résultats en repli en Corse au 4^e trimestre n'empêchent pas l'île d'afficher des croissances annuelles de l'emploi supérieures à 2 % pour ses deux départements.



Le sursaut inattendu de l'industrie dans le Sud-Est

D'un point de vue sectoriel, l'intérim joue un rôle dynamisant dans tous les départements de PACA. Il affiche de forts taux de croissance dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et le Vaucluse. Cette vitalité s'accompagne d'un sursaut de l'industrie en Corse-du-Sud, dans le Var et le Vaucluse. Des branches telles la fabrication d'équipements électriques ou électroniques, et la fabrication de matériel de transport redonnent du potentiel de croissance à l'industrie dans le Sud-Est.

La progression des HCR est sensible sur les deux départements corses, les Hautes-Alpes et le Var. Le secteur connaît cependant des difficultés dans le Vaucluse et les Alpes-Maritimes.

La Construction comme le Commerce peinent à sortir de la crise. Exception faite du Vaucluse, tous les départements accusent des pertes d'emplois dans au moins une des deux branches.

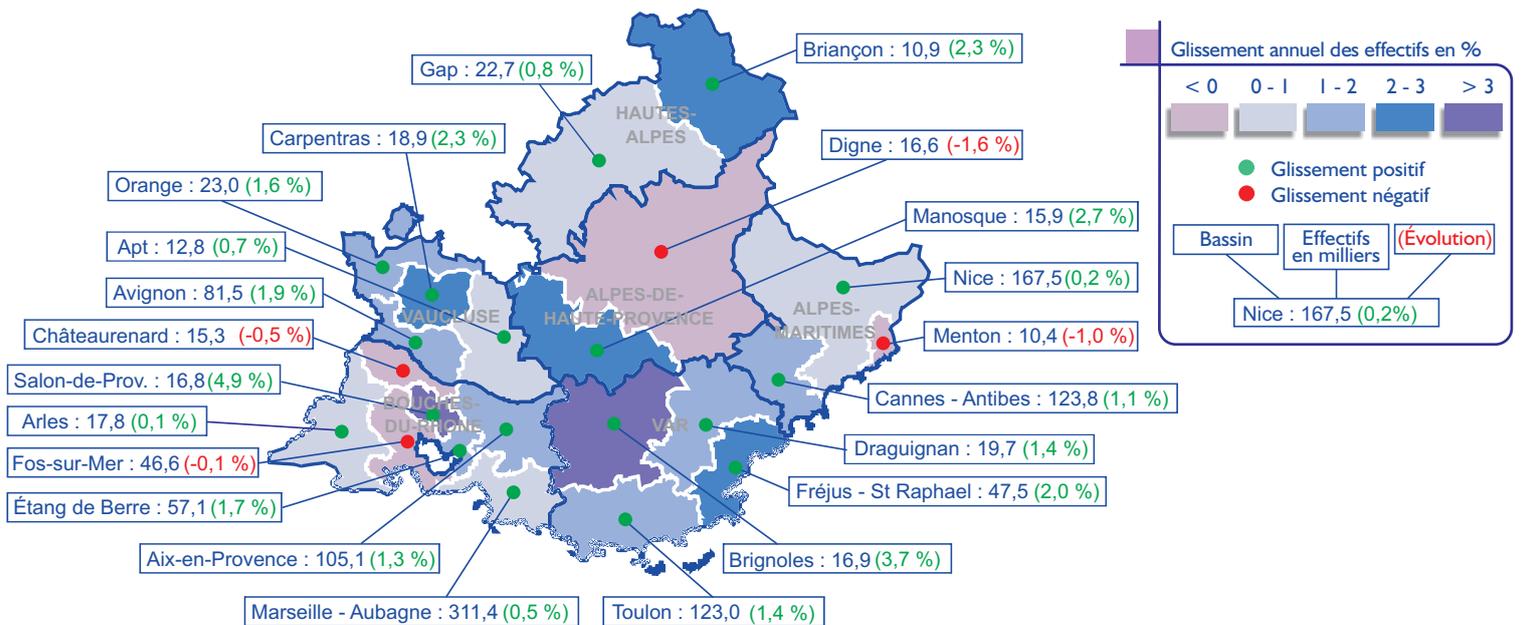
La situation est également mitigée dans le tertiaire. Au plan régional, des gains sont cependant enregistrés dans certaines filières : les activités scientifiques et techniques (PACA : + 1 %), les activités financières et d'assurance (PACA : +0,4 % ; Corse : +0,9 %) et l'immobilier (PACA : +0,4 % ; Corse : + 2 %).

Structure et glissement trimestriel des effectifs par secteurs d'activité au 4^e trimestre 2010

* Niveau : en milliers

Structure Glissement Trimestriel		Alpes-de-Hte-Prov	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	PACA	Corse du Sud	Haute-Corse	Corse	France
Industrie	Niv*	4,7	2,2	29,4	75,8	20,0	19,8	151,9	3,1	3,0	6,1	3 228,8
	Struct	14,5 %	6,5 %	9,7 %	13,3 %	10,3 %	14,5 %	11,9 %	8,3 %	8,3 %	8,3 %	18,1 %
	GT	0,1 %	-0,9 %	-0,2 %	0,2 %	0,5 %	0,4 %	0,2 %	1,7 %	0,2 %	1,0 %	-0,2 %
Dont industries agro-alimentaires	Niv*	1,1	0,7	3,9	10,5	3,9	5,7	25,8	1,0	1,3	2,3	504,4
	GT	1,7 %	2,2 %	1,2 %	0,4 %	-0,5 %	1,0 %	0,6 %	0,9 %	-1,1 %	-0,2 %	0,4 %
Dont équip. électriq. électroniq. informatiq.	Niv*	0,1	0,2	3,9	9,9	1,9	1,4	17,3	0,1	0,1	0,2	450,6
	GT	-19,6 %	1,1 %	-2,1 %	1,0 %	-0,4 %	2,6 %	0,3 %	-0,9 %	1,4 %	0,0 %	-0,8 %
Dont industries extractives énergie, eau	Niv*	0,8	0,6	4,9	13,5	4,4	3,2	27,4	1,0	0,7	1,7	367,8
	GT	-0,8 %	-2,0 %	0,4 %	0,0 %	0,1 %	-0,3 %	0,1 %	2,3 %	1,6 %	2,0 %	0,2 %
Construction	Niv*	3,5	4,2	25,1	43,3	22,2	13,3	111,6	5,9	5,7	11,6	1 485,0
	Struct	10,6 %	12,5 %	8,3 %	7,6 %	11,5 %	9,8 %	8,7 %	15,7 %	15,6 %	15,7 %	8,3 %
	GT	-3,5 %	-0,4 %	0,7 %	0,0 %	-0,3 %	0,5 %	0,0 %	0,6 %	0,7 %	0,5 %	0,1 %
Commerce	Niv*	6,6	6,6	55,6	94,4	31,9	31,9	240,2	7,5	8,2	15,7	3 031,3
	Struct	20,2 %	19,6 %	18,4 %	16,6 %	16,4 %	23,4 %	18,7 %	20,0 %	22,5 %	21,3 %	17,0 %
	GT	-0,2 %	0,0 %	-0,1 %	-0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,0 %	-0,6 %	-1,4 %	-1,0 %	0,1 %
HCR	Niv*	2,9	4,1	33,5	32,9	22,7	9,3	105,3	5,5	4,0	9,5	984,3
	Struct	8,8 %	12,7 %	11,1 %	5,8 %	12,0 %	6,8 %	8,3 %	15,1 %	11,3 %	13,3 %	5,6 %
	GT	0,3 %	3,7 %	-0,6 %	0,6 %	2,8 %	-0,9 %	0,8 %	2,4 %	3,5 %	3,1 %	0,7 %
Services hors Intérim et hors HCR	Niv*	13,1	15,7	151,7	304,9	91,4	56,3	633,1	15,1	15,5	30,7	8 432,2
	Struct	40,3 %	46,7 %	50,3 %	53,5 %	47,1 %	41,4 %	49,4 %	40,4 %	42,3 %	41,5 %	47,4 %
	GT	-1,2 %	0,8 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	-0,3 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %
Dont activités scientifiques et techniques	Niv*	4,5	3,4	51,3	108,4	26,9	19,9	214,5	4,2	3,6	7,7	3 037,0
	GT	2,7 %	0,7 %	0,7 %	0,6 %	1,3 %	2,6 %	1,0 %	1,3 %	-1,1 %	-0,1 %	1,4 %
Dont admin. publiques, défense, enseign., santé, action sociale	Niv*	4,8	5,6	39,5	78,0	29,7	15,3	172,8	3,7	4,3	7,9	2 085,6
	GT	-2,4 %	-0,5 %	0,8 %	0,1 %	0,1 %	-2,2 %	-0,2 %	-0,3 %	0,0 %	-0,2 %	0,1 %
Dont transports	Niv*	1,8	3,3	18,9	57,7	12,1	11,9	105,8	3,4	3,7	7,1	1 381,3
	GT	-3,8 %	3,2 %	-0,5 %	0,5 %	-0,7 %	-0,9 %	0,0 %	-0,9 %	0,4 %	-0,2 %	0,1 %
Dont autres activités de services	Niv*	2,3	2,2	18,2	30,5	13,9	7,0	74,1	2,0	1,7	3,7	861,9
	GT	1,6 %	0,0 %	0,0 %	-1,6 %	0,0 %	1,9 %	-0,4 %	1,9 %	0,2 %	1,0 %	-0,2 %
Dont activités financières et d'assurance	Niv*	0,7	0,8	9,9	22,4	6,2	3,9	43,9	0,8	1,0	1,8	751,7
	GT	1,9 %	1,9 %	0,4 %	0,3 %	0,6 %	-0,3 %	0,4 %	0,9 %	0,7 %	0,9 %	0,2 %
Dont information et communication	Niv*	0,3	0,4	13,6	17,9	3,4	2,0	37,6	0,7	0,7	1,4	705,7
	GT	-1,5 %	1,9 %	0,0 %	0,1 %	-1,6 %	0,1 %	-0,2 %	-0,4 %	2,2 %	0,7 %	0,1 %
Dont activités immobilières	Niv*	0,4	0,6	6,9	8,6	4,5	1,8	22,9	0,5	0,5	1,0	245,5
	GT	1,5 %	3,1 %	1,0 %	0,4 %	-0,4 %	0,3 %	0,4 %	0,2 %	3,0 %	2,0 %	0,3 %
Interim	Niv*	1,8	0,7	6,6	18,7	5,2	5,6	38,5	0,1	0,0	0,0	636,4
	Struct	5,5 %	2,0 %	2,2 %	3,3 %	2,7 %	4,1 %	3,0 %	0,3 %	0,0 %	0,0 %	3,6 %
	GT	8,3 %	2,6 %	8,2 %	1,7 %	4,5 %	6,4 %	3,6 %	40,2 %	0,0 %	0,0 %	5,3 %
Total	Niv*	32,5	33,7	301,7	570,1	207,1	136,2	1 281,3	37,2	36,6	73,7	17 811,0
	Struct	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
	GT	-0,4 %	0,7 %	0,1 %	0,1 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %

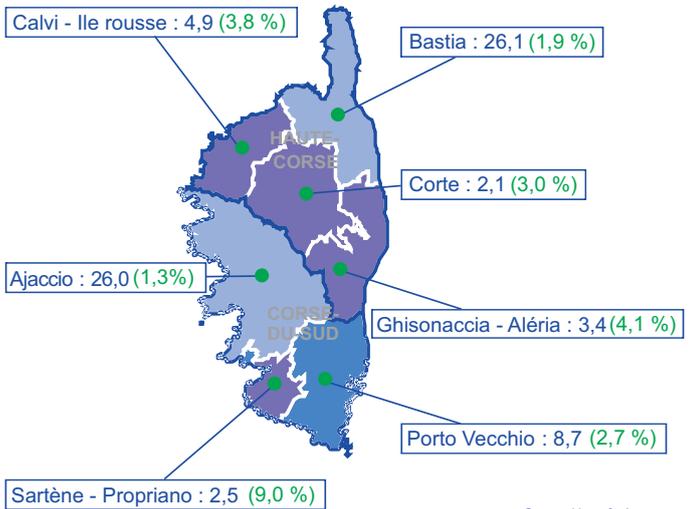
L'évolution par zone d'emploi



Un bilan 2010 globalement positif à l'échelle des zones d'emploi

Sur l'année 2010, le bilan de l'emploi en PACA apparaît de nouveau positif. Toutes les zones d'emploi des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse retrouvent le chemin de la croissance. Dans les autres départements, Digne-les-Bains, Menton et Châteaurenard accusent un repli. Fos-sur-Mer reste en vigilance. Les zones d'emploi les mieux orientées sont Brignoles (+3,7 %) et Salon-de-Provence (+4,9 %). Si Marseille et Nice évoluent peu, d'autres viviers d'emploi importants se redynamisent au cours de l'année 2010 : Fréjus-St Raphaël et Avignon affichent des croissances annuelles de l'ordre de 2 %, Aix-en-Provence, Toulon et Cannes-Antibes progressent à un pas supérieur à 1 %.

En Corse, le bilan est plus favorable encore et la progression de l'emploi bénéficie à l'ensemble des zones d'emploi. Sartène-Propriano connaît un véritable essor (+9 %), Hormis Ajaccio et Bastia dont la croissance est inférieure à 2%, tous les autres bassins évoluent à un rythme supérieur à 3 %. Ces résultats permettent à la Corse d'afficher le meilleur bilan de l'emploi au plan métropolitain.



Source Urssaf - Acoff

Méthodologie

Le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en Paca et Corse dans un secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques (codes 751 et 752 de la NAF), l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande, et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des Industries Agro-Alimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture de l'Urssaf n'est pas totale.

L'assiette salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunérations des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. L'assiette déplafonnée inclut dorénavant les rémunérations des apprentis et les assiettes de salariés bénéficiant de diverses exonérations dont celles des CCAS et des contrats de professionnalisation. Elle se distingue de l'assiette "Contribution Sociale Généralisée", qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation.

L'effectif salarié est un effectif en fin de trimestre; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée du travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant l'assiette salariale d'une période à l'effectif moyen observé sur cette période. Il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Le glissement trimestriel compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les données présentées ici sont désaisonnalisées pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi.